

Alternatives économiques n° 411, avril 2021

Faut-il réhabiliter la RTT ?

Préserver les emplois lors de la sortie de crise, alors que le nombre d'heures travaillées a fortement baissé, passera par une diminution de la durée du travail.

Par Michel Husson*

La crise du Covid a conduit à un recul de l'activité et donc du nombre d'heures travaillées. C'est un phénomène mondial : selon l'Organisation internationale du travail (OIT), la baisse du nombre d'heures travaillées dans le monde en 2020 équivaut à 255 millions d'emplois en équivalent temps plein, quatre fois plus que lors de la crise de 2009. Mais la répercussion sur l'emploi a été amortie par ce que l'OIT appelle une « réduction des heures de travail au sein de l'emploi ». La France ne fait pas exception.

Le nombre total d'heures travaillées est le produit de l'emploi par la durée moyenne du travail : c'est une égalité comptable. Elle pose évidemment des problèmes statistiques dont les principaux sont le champ retenu (l'ensemble des emplois ou les seuls salariés) et le traitement des emplois à temps partiel ou réduit. On utilisera ici les données de l'Insee, sans entrer dans cette discussion. Un rapide coup d'œil sur les quatre dernières décennies à partir des comptes nationaux trimestriels conduit aux observations suivantes : entre le

6 %

La durée moyenne du travail est aujourd'hui inférieure de près de 6 % à ce qu'elle était il y a un an.

premier trimestre de 1980 et le quatrième trimestre de 2019, le nombre de personnes en emploi a augmenté d'un quart ; cette progression de l'emploi se fait « en marches d'escalier » en fonction des divers épisodes de récession ; sur cette même période, le nombre d'heures travaillées n'a augmenté que de 6 % ; la durée du travail a reculé de 17 %, mais cette baisse est acquise dès 2002 (depuis le passage aux 35 heures, la durée du travail n'évolue pas).

LE COMPTE EST BON

Il est possible (en données annuelles) d'élargir encore la focale pour remonter jusqu'à l'immédiat après-guerre.

Le principal constat est que le nombre d'heures travaillées en France est aujourd'hui à peu près le même qu'il y a soixante-dix ans : 43 milliards en 2019, contre 46 en 1950, parce que la productivité horaire du travail a dans le même temps augmenté à peu près comme le produit inté-

rieur brut (PIB). Or, le nombre d'emplois est passé de 19,5 à 28,5 millions, ce qui n'a été possible que parce que la durée du travail a baissé. Un volume



d'heures constant, un emploi qui augmente de moitié (donc 1,5 fois plus important, soit $3/2$), et une durée du travail qui baisse d'un tiers (donc à $2/3$ de son niveau initial) : le compte ($3/2 \times 2/3 = 1$) est bon.

10 % de réduction du temps de travail = 10 % d'emploi : s'agit-il d'une comptabilité simpliste ? C'est l'opinion dominante chez beaucoup d'économistes qui se sont évertués à la disqualifier dès l'apparition des luttes sociales pour la journée de huit heures. Imaginons un instant ce qui aurait pu se passer si ce volume d'heures de travail à peu près fixe n'avait pas été réparti grâce à une baisse de la durée du travail : dans ce scénario hypothétique, il y aurait eu moins d'emplois et donc plus de chômage. C'est bel et bien un tel partage qui s'est opéré en France depuis un demi-siècle, certes pas toujours équitable, avec des hauts et des bas, en fonction des rapports de force, tant il est vrai qu'il ne s'agit pas d'une loi économique mais d'un enjeu social.

1,7 MILLION D'EMPLOIS CONCERNÉS

Muni de cette perspective historique, il est temps de revenir à la conjoncture actuelle. La baisse de la durée du travail a permis d'éponger en majeure partie l'impact sur l'emploi du recul du nombre d'heures travaillées. Le bilan sur un an (entre le dernier trimestre de 2020 et celui de 2019) s'établit comme suit : le nombre d'heures travaillées a



L'entreprise LDLC (site de Grandchamps-des-Fontaines, Loire-Atlantique) est passée aux 32 heures en février. Depuis 2002, les 35 heures ont permis d'augmenter le nombre d'emplois.

© LUCIE WEEGER - OUEST FRANCE/MAJPPP

baissé de 7 %, la durée du travail de 5,7 %, et l'emploi de 1,4 %. Retenons ce chiffre : la durée moyenne du travail est aujourd'hui inférieure de près de 6 % à ce qu'elle était il y a un an, soit l'équivalent d'un peu plus de deux heures par semaine.

Cette petite arithmétique permet de soulever l'une des questions centrales qui va se poser dans les mois à venir. Imaginons que le nombre d'heures travaillées comble le trou et augmente donc de 7 %. On peut alors considérer deux scénarios. Si la durée du travail

reste à son niveau actuel, l'emploi peut augmenter de 7 %. Mais si elle revient à son niveau d'avant-crise, l'emploi augmentera de seulement 1 %.

Il s'agit évidemment de scénarios hypothétiques, mais qui encadrent l'évolution possible. Entre les deux, la différence est considérable : ce sont 1,7 million d'emplois dont le sort dépend de la trajectoire de sortie de crise. La crise actuelle pourrait alors être l'occasion de rattraper le temps perdu, non pas en allongeant la durée du travail comme le préconisait l'Institut Montaigne dès mai 2020, mais en renouant avec une baisse interrompue depuis au moins quinze ans. La simple préservation des emplois est à ce prix. ■

* Economiste, membre du Conseil scientifique d'Attac.

**Une perspective de longue
durée pour reprendre
le combat contre les inégalités
et construire l'avenir
de nos démocraties.**

